

BULLETIN OFFICIEL

DES

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie

N° 87. — Mars 1855.

N° 13. — ORDRE du 13 mars 1855 autorisant Mgr l'évêque d'Axiéri d'ouvrir une école dans le district de Papara.

Le Commandant particulier, Commissaire Impérial p.i.,

Vu la demande de la cheffesse, du missionnaire, des deux juges, de l'ancien maître d'école et d'une soixantaine de pères de famille du district de Papara,

ORDONNE :

Mgr l'évêque d'Axiéri, chef de la mission catholique aux Iles de la Société, est autorisé à désigner un des membres de sa mission pour aller exercer, dans le district sus-désigné, les fonctions de maître d'école.

Il sera mis à la disposition de ce missionnaire, par les soins et aux frais du district, un local convenable pour son logement et l'établissement de son école.

Papeete, le 13 mars 1855.

Signé : ROY.

N° 14. — ORDRE du 14 mars 1855 nommant le sergent Lereguer Kerhuellien huissier près les tribunaux de Tahiti.

Le Commandant particulier, Commissaire Impérial p. i.,

ORDONNE :

Le sergent Lereguer Kerhuellien (Adolphe-Pierre), de la 2^e compagnie du 1^{er} régiment d'infanterie de marine, est appelé à remplir, à compter du 16 du courant, les fonctions d'huissier près les tribunaux de Tahiti.